

Bonjour

Il est aberrant et scandaleux que sur le tour de la presqu'île de Quiberon le "domaine" de l'ENV soit la seule zone où le cheminement piéton soit impossible au moins à marée basse.

Les raisons de sécurité ne tiennent pas la marée :

- la sécurité des "stagiaires" à terre sera toujours meilleure qu'en mer. Il ne s'agit pas d'enfants mais au moins d'ados.
- la sécurité lors des manutentions ne portent que très rarement sur des grosses unités nécessitant un engin de 40 tonnes. Les manutentions des embarcations légères sont bien moins dangereuses sur cette zone que l'utilisation des planches à voile ou kite surf sur les plages...
- concernant les "dégradations", l'établissement en a-t-il fourni un inventaire sur les dernières années ? Est-il prévu un mur et une clôture suffisamment haute pour éviter toutes infractions (y compris sur la plage) ?

La demande de l'ENV ne serait-elle pas motivée par un souci de "confort" pour le personnel afin de rester entre soi dans un cadre très privilégié.

Ce site est un domaine public et rien ne doit limiter la liberté des promeneurs à son utilisation raisonnée et responsable.

Il existe sur le port de Vannes le chantier naval Pennec qui stocke beaucoup d'embarcations et assure régulièrement des manutentions de bateaux nettement plus lourds que la majorité des embarcations de l'ENV sans pour cela contraindre à son contournement en permanence.

Crespy Bernard
6 rue Paul Valéry
56000 Vannes

ps : je précise que je suis un amateur de randonnée et que déjà la situation actuelle (par rapport au libre accès antérieur) m'insupporte. L'ENV n'est pas l'île longue en rade de Brest.